

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE
LES VOIRONS - AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE

OBJET :

DECISION DU PRESIDENT

**DON DE LIVRES
D'ARTISTE EN FAVEUR DU
MANOIR DES LIVRES**

D_2023_0377

Vu la délibération du conseil communautaire du 13 octobre 2021 n°CC-2021-0148 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et du président, et notamment le(s) paragraphe(s) P-16 de son annexe ;

Vu les délibérations du Conseil Communautaire en date du 27 avril 2016 et du Conseil municipal de Lucinges le 19 mai 2016, portant création d'une bibliothèque patrimoniale à Lucinges ayant pour objet la valorisation de l'œuvre de Michel BUTOR et des livres d'artiste ;

Le rôle d'une bibliothèque est de gérer des collections, de les enrichir, et de les mettre à disposition de ses usagers. Elle assure la conservation des objets dont elle a la charge.

L'Agglomération contribuera régulièrement à son enrichissement par des dons et achats qui deviendront propriété de l'Agglomération.

Ellane Kirscher, éditrice de livres d'artiste et veuve du poète Bernard Noël, propose le don d'un ensemble de livres d'artiste de sa collection.

Ce don ne sera grevé ni de conditions ni de charges.

Auteurs	Titre	numéro	valeur
Bernard Noël et Anne Slacik, manuscrit peint	<i>Cette chose qui va</i>	11/15	350
Florence Gillet et Mathieu Messagier, édition l'Attentive	<i>5 contregraphes illustrés de 5 gribouillis par Florence Gillet</i>	16/43	350
Bernard Noël et Jean-Michel Marchetti, édition Remarque	<i>Actions de l'ombre</i>	HC. 33 ex	180
Jean de Breynes et Doris Dierks, édition l'Attentive	<i>peut-être annonce</i>	16/19	350
Bernard Noël, Véronique Ricci, Thierry le Saec, édition La Canopée	<i>L'ombre du double</i>	4/13	200
Bernard Noël et Bernadette Predair	<i>Poème du grand cri</i>	1/5	150
Joël Bastard et Michel Julliard, édition l'Attentive	<i>La distance fait signe</i>	17/19	200

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le **22 DEC. 2023** S'LO

ID : 074-200011773-20231215-D_2023_0377-AU

Bernard Noël, Geneviève Besse, atelier de la Dolve	<i>Les gestes du cœur</i>	19/36	350
Bernard Noël, Erro, édition Dumerchez	<i>Une colère d'encre</i>	4/41	3000
Bernard Noël, Himat, Del Arco	<i>sans titre</i>	50/125	85
Bernard Noël, Gérard Truillhé, édition Trames	<i>Le visage intérieur</i>	26/33	110

Le Président DÉCIDE :

D'ACCEPTER la donation d'Eliane Kirscher,

D'APPROUVER l'entrée de ces nouvelles acquisitions dans les collections de la bibliothèque patrimoniale constituée par Annemasse Agglo,

D'ENREGISTRER ces objets dans les biens patrimoniaux de l'Agglo.

Signé électroniquement par : Gabriel DOUBLET

Date de signature : 22/12/2023

Qualité : Agglo - Présidence

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.